

Place des Garennes commence rue de l'Hermitage et finit avenue Sainte-Anne

A l'origine c'est un lieu sauvage où vivent les lapins, propriété du Seigneur de Lusancay, bénéficiaire du droit de chasse.

En 1780, un premier projet de place avait été envisagé, puis abandonné. Sur le plan du quartier de 1801, la place des Garennes y figure, mais il semble bien que sa réalisation effective ne se soit faite qu'au milieu du XIX^{ème} siècle.



Une décision du 14 septembre 1848 du Président du Conseil des Ministres déclare d'utilité publique l'exécution du plan d'alignement de la place et des différentes voies. Il faut peut-être y voir la cause de la numérotation actuelle des habitations de la place des Garennes à l'avenue Sainte-Anne.

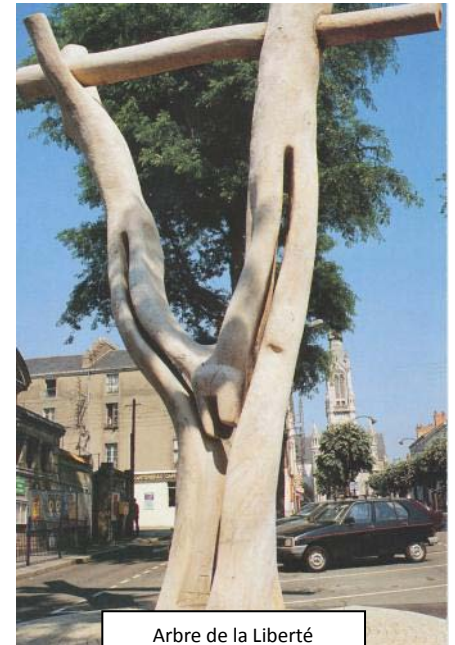
Jusqu'en 1876, la place était beaucoup plus grande qu'aujourd'hui. Les deux écoles primaires ont été bâties, d'abord en 1877, pour les garçons, puis en 1878, pour les filles. Elles faisaient partie de la dizaine d'écoles créées à Nantes à cette époque, décision courageuse votée au sein de la municipalité de Charles Lechat.

En août 1942, l'armée allemande occupe l'école des garçons et y loge une batterie de D.C.A. avec ses servants.

La mixité n'existait pas encore, les filles avaient classe le matin et les garçons l'après-midi. Il a fallu attendre les années 1968/1970 pour voir la translation progressive des classes de l'école des filles vers l'école des garçons : l'école des Garennes devenant une école gémignée.

Dans la partie gauche de la photo de la place vers 1900 vous pouvez remarquer un orme, il aurait été planté en 1848.

Revisité par le sculpteur Gérard Voisin assisté de Bernard Bazo, il fut « inauguré » en 1989 à l'occasion du bicentenaire de la Révolution. Cette œuvre suggestive ne faisait pas l'unanimité. Quand le service municipal détecta sa dangerosité, il fut déplacé le 23 avril 2002 dans le Square du Commandant Lacroix, rue de l'Hermitage. Il y est toujours, masqué par la végétation et annoncé par une minuscule plaque : il ne fait plus scandale !



Arbre de la Liberté
Gérard Voisin

En 1979, la F.E.N. occupe les locaux de l'école des filles au titre de local syndical, mis à la disposition de cette organisation par la municipalité Nantaise. Ce syndicat déménagea le 20 août 2001, pour aller rejoindre les autres syndicats à l'ex-gare de l'État.

Ces lieux étant libres, l'Association de la Butte Sainte Anne (A.B.S.A.) prenant la tête d'une dizaine d'autres associations de la Butte, revendique ce local pour accueillir les différentes activités du quartier qui n'ont pas de toit pour les abriter.

La signature de la convention de mise à disposition s'est déroulée le mercredi 23 avril 2002 entre la ville de Nantes représentée par madame Marie-Françoise Clergeau députée, adjointe au maire de Nantes chargée du secteur associatif et monsieur Jean-Marc Paint président du Collectif 10/10 regroupant cinq associations à savoir : L'Association de la Butte Sainte Anne (A.B.S.A.), l'Amicale laïque des Garennes (A.L.G.), Les Amis de Dassa, West Harmonica, Flâner en Rollers.

Enfin, en 1990, à droite, les féviers furent arrachés et remplacés par des platanes ; en février 1991, la même opération se répéta côté gauche.